

Van: Sarie Abdeslam <info@dounia-news.com>
Aan: veerle.solia@amsab.be
Datum: 10/09/2011 11:32 AM
Bijlagen:  [Nature Bkgrd.jpg](#) (4 kB)
Onderwerp: DN 1141 Semaine du 3 au 9 octobre 2011

DOUNIA NEWS

Revue de presse hebdomadaire
DN n° 1141 : Semaine du 3 au 9 octobre 2011

Articles de la semaine

Editorial : Réaction à l'article de Mr Mraizika, L'Occident «judéo-chrétien» et l'Orient «arabo-musulman», Hommage aux martyrs du 20 février, Mal de vivre, L'enseignement privé au Maroc.

Maroc : Un Casa-Marseille, Petite frayeuse sur un vol Charles-de-Gaulle-Casa, Ouverture des inscriptions pour la green card, Les envois de MRE en hausse, Le chiffre du mois, Entretien avec Rita Zougari,

Belgique : Musulmans Progressistes porte plainte, Insertion des primo-arrivants, Un centre culturel marocain à Bruxelles, L'ULB soupçonnée de discrimination, Visite du Sénat Belge,

Europe : Aide financière de 80 milliards de dollars, La guerre contre le terrorisme, la haine anti-musulmans, Les musulmans premières victimes du terrorisme, Les diplômes étrangers désormais mieux reconnus, Incompréhensions entre les jeunes immigrés et l'école, FRA identifie migrants-barriers to healthcare, La carte bleue européenne, Droit de vote des étrangers, L'observatoire européen des inégalités,

Tribune libre

Réaction à l'article de Mr Mraizika paru dans Dounia News n° 1140 : Semaine du 26 septembre au 2 octobre 2011

Je trouve encore une fois dans les propos de Mraizika l'instrumentalisation et l'utilisation des soulèvements Arabes par le gouvernement Marocain se servant de la communauté Marocaine pour cacher la réalité, soyez cohérent demandez à l'Espagne de quitter le territoire Marocain qu'elle occupe.

S'agissant du Sahara occidental, en quoi la tenue d'un référendum sous l'égide de l'ONU, permettant au peuple Sahraoui de décider pour lui-même « l'indépendance ou l'autonomie », le droit seulement l'application du droit international, comme dans tous les territoires occupés et le mur de 2700km n'est pas une honte pour tous les Marocains qui soutiennent la lutte du peuple Palestinien.

L'Algérie a toujours soutenu et continuera à soutenir les luttes pour la liberté des peuples, c'est la fidélité à sa révolution. Et puis on a déjà donné pour ce qui est du terrorisme et dans cette période noire qu'a vécu le peuple Algérien, on ne vous a pas beaucoup entendu sauf pour construire les amalgames qui font vos fondations idéologiques et que vous continuez à galvauder.

Soyez dans la construction et appelez plutôt à la rencontre de la communauté du Maghreb au lieu de tout faire pour diviser.

Je vous salue bien
M Benchaabane

L'Occident «judéo-chrétien» et l'Orient «arabo-musulman»

Nous avons cru utile et opportun de réagir, dans la suite de ces lignes, aux islamophobes qui ne lésinent sur aucun moyen à mettre en œuvre pour présenter l'Islam comme un danger potentiel pour la civilisation judéo-chrétienne occidentale. Ma réaction va consister à évoquer deux exemples historiques mettant le lecteur en état de relativiser, de mieux comprendre, de distinguer le vrai du faux au sujet des relations entre, le Judaïsme et le Christianisme d'un côté, le Christianisme et

Islam de l'autre. Notons au passage que l'Islam émane de la même région sémitique orientale que les deux autres religions monothéistes, le Judaïsme et le christianisme.
I- Judaïsme et Christianisme

Chrétiens brûlés vifs par le Roi juif, Dhu Nuwas

Le premier qui avait porté la parole de l'évangile dans le sud de la presqu'île arabique fut, selon la tradition, un des douze apôtres de Jésus-Christ, Saint Barthélemy. Il évangélisa le Yémen avant de franchir le détroit de Bab-El-Mandeb et de passer en Abyssinie.

Saïd Chatar

Lire la suite :

<http://akhbardounia.wordpress.com/2011/10/08/l%e2%80%99occident-%c2%abjudeo-chretien%c2%bb-et-l%e2%80%99orient-%c2%abarabo-musulman%c2%bb/>

Hommage aux martyrs du 20 février : L'innommable

Invité comme un prince
Un jour où l'enfant mourut
Ma tête devint pince
Comme je ne l'ai jamais vue.

Le faste était trop attrant
Pour le traiter avec légèreté
J'étais pris entre le ballet dansant
Et les funérailles de l'enfant râté.

J'ai fini par décliner l'invitation
L'opulence même belle devint souillure
L'enfant m'habitait. J'en étais conscient
Que le prince me pardonne cette fêture.

Qu'il me le pardonne ou pas
J'étais trop obsédé et absent
Pour écouter ses réprimandes sur le ton
Que je lui connais depuis longtemps.

S'il se rebiffe et c'est possible
Je lui dirai que j'ai choisi
Entre la tendresse pénible
Et les soirées de facéties.

Et si le prince que je ne crains
Veut me punir pour mon geste
Je lui dirai et mon langage ne sera pas feint
Que devant cet enfant le Makhzen n'est qu'une peste

Et si cela le dérangeait un peu trop
S'il s'indigne et s'il cherche ma peau
Je trouverai les mots pour déclarer à ce vipérin
Que l'enfant était mon frère. Pas un chien.

Larbi MAANINOU

Lire les autres articles de Larbi Maaninou :
<http://akhbardounia.wordpress.com/category/larbi-maaninou/>

Mal de vivre, une maladie qui fait souffrir

Parfois il nous est facile de supporter la vie,
Souvent, c'est la déprime qui paralyse nos envies,

On grandit tellement vite, et quelques fois on comprend mieux,
 Mais nous n'avons jamais pensé que ce savoir nous rendrait malheureux.
 On pense gérer notre quotidien, d'avoir notre vie en main,
 On pense, on pense mais, avec le temps on saisit vite que l'on est rien
 Seuls, nous avons la conviction qu'il n'y a que son « moi » qui souffre tant,
 Mais parlez-en autour de vous et vous découvrirez tout comme vous, des êtres délirants.
 Alors on se sent heureux d'avoir un camarade qui ressent la même chose,
 Peut-être pas dans les détails, mais les conclusions sont en symbioses
 A chaque société son Malin, celui qu'on appelle le Vilain,
 Chez nous, c'est dans le cœur que ça craint.
 On se reconnaît mutuellement, on sait également qui ment,
 Et pour la plupart c'est certain, c'est bien quelqu'un qu'on attend.
 La peur paralyse, la connaissance fustige, la révolte brise,
 Tant d'émotions qui nous positionnent telle la tour de Pise
 La solution est dans le courage, et dans la foi au Créateur de ce paysage,
 Pas responsable de ce carnage,
 Mais plutôt Façonneur de bontés et de beautés,
 Mais, il faut se l'avouer, il ne nous est pas facile de s'y concentrer
 I.B

Lire les autres articles d'Ikram :
<http://akhbardounia.wordpress.com/category/ikram/>

L'enseignement privé au Maroc : « Paie et tais-toi ! »

Mokhtar chaoui, enseignant-chercheur et écrivain.

Ce qui se passe dans le milieu de l'enseignement au Maroc depuis plus de trois décennies est un véritable génocide. Je le sais ; le terme génocide est peut-être excessif, je dis bien « peut-être », mais lorsque l'on analyse ce qui se passe dans l'enseignement marocain, parler de génocide est un euphémisme. Tous ceux qui se saignent les quatre veines pour garantir à leurs enfants un enseignement acceptable (je ne dis même pas de qualité) savent de quoi je parle, surtout ceux qui, comme moi, ont inscrit leurs bambins dans des écoles privées.

Au début, je refusais, par principe républicain comme diraient les Français, de me laisser séduire par les écoles privées. J'avais gardé une image romantique de l'école publique qui m'a formé, dans laquelle j'ai coulé des jours heureux, avec, de temps en temps, quelques claques qui m'ont remis sur le droit chemin, où j'ai appris à lire et à écrire mais surtout à comprendre la vie, où les professeurs avaient l'amour de leur fonction, leur mission, dégageaient une aura, étaient vénérés comme nos parents, parfois plus. Je considérais naïvement que l'Etat se devait de sauvegarder cette école, de garantir un bon enseignement à tous les citoyens, non pas par charité musulmane, mais tout honnêtement parce que l'Etat n'a jamais cessé de saigner les Marocains avec des impôts à la Suisse et des services à la Marocaine.

Lire la suite : http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=697

MAROC

Un Casa-Marseille chez Air France



Le premier vol Air France sur la ligne Marseille-Casablanca a eu lieu dimanche 2 octobre. Au total, le groupe français assurera quatre liaisons par semaine -lundi, jeudi, samedi et dimanche- entre Casablanca et Marseille. En créant des bases opérationnelles dans les métropoles des provinces pour assurer des vols directs, Air France espère enfin trouver la recette face aux low-cost qui rognent ses positions. D'autres bases ouvriront à Toulouse et Montpellier l'année prochaine. Royal Air Maroc va devoir affronter cette nouvelle concurrence, car Air France a annoncé qu'elle s'alignera sur le modèle de tarifs des compagnies à bas coûts.

□ Petite frayeuse sur un vol Charles-de-Gaulle-Casa

Air France a dû annuler son vol Paris-Casablanca du samedi 1er octobre prévu à 21 h 05 pour des

raisons de sûreté. La police de l'air et des frontières (PAF) a ordonné l'annulation du vol après avoir reçu une information sur trois passagers potentiellement dangereux pour la sécurité du vol. Les 170 passagers ont été pris en charge et logés dans les hôtels de la plateforme de Charles-de-Gaulle et réaffectés dans les vols du lendemain dimanche. Quant aux suspects interpellés, ils ont été relâchés après interrogatoire de la police.

Ouverture des inscriptions pour la green card

Le département d'Etat américain a annoncé le délai des inscriptions relatives au programme Visa Diversité, fixé du mardi 4 octobre 2011 à partir de midi au samedi 5 novembre 2011 à midi. Ce programme rend disponibles chaque année 50.000 visas de résidents permanents aux ressortissants des pays à faible taux d'immigration vers les Etats-Unis. Les inscriptions se font uniquement sur le site www.dvlottery.state.gov.

L'Economiste

Les envois de Marocains résidant à l'étranger en hausse de 7,8%.



Le déficit du compte courant de la balance des paiements est limité par les soldes excédentaires des services et transferts courants, mais son accroissement inquiète. L'éventail de produits exportés s'est élargi : plus de technologie et des services.

C'est le talon d'Achille de l'économie marocaine : les échanges extérieurs, plus précisément les échanges commerciaux, accusent un déficit qui n'a évidemment rien de conjoncturel puisqu'il dure depuis longtemps. En 2010, par exemple, alors que les exportations ont progressé de 31% et les importations de «seulement» 12,5%, le déficit commercial avait atteint 149,1 milliards de DH. Heureusement que les services (le tourisme notamment) et les transferts courants (les envois des MRE quasi exclusivement) dégagent régulièrement des soldes excédentaires qui viennent atténuer l'ampleur du déficit de la balance des biens. Les recettes de tourisme, rappelons-le, ce sont 56,6 milliards de DH en 2010, soit 7,4% du PIB ; et les envois de MRE 54,1 milliards de DH en hausse de 7,8%. C'est grâce aux soldes dégagés par ces deux rubriques que le compte courant de la balance des paiements a vu son déficit revenir de 5,4% du PIB en 2009 à 4,3% en 2010, soit 33,2 milliards de DH.

Pour simplifier, disons que ce que rapportent le tourisme, les travailleurs émigrés, les communications et, parfois le transport, sert à couvrir, mais pas intégralement depuis 2008, les importations qui ne cessent de croître sous l'effet de l'augmentation de la demande intérieure (l'investissement et surtout la consommation), par ailleurs principal moteur de la croissance. (...) La vie Eco

INDICATEURS MENSUELS DES ECHANGES EXTERIEURS

Le chiffre du mois

Les recettes MRE se sont élevées à 12milliards de dirhams contre 10,6milliards de dirhams à fin mars 2009.

Lire le rapport : <http://www.oc.gov.ma/Publications/IMEE/IMEE032010.pdf>

Entretien avec Rita Zougari, en charge du programme «mobilisation des compétences MRE» «Les résultats sont là avec les réseaux canadiens, belges et allemands»

Publié le : 03.10.2011 | 17h12

La communauté marocaine à l'étranger, de plus en plus formée et qualifiée, représente un atout considérable pour le développement du pays. Comment faire participer ce potentiel au développement national ? C'était l'objet du programme de la mobilisation des compétences lancé en 2009. Premier bilan.

MATIN EMPLOI : Le programme de mobilisation des compétences MRE a été l'un des programmes phares initiés par le ministère des MRE suite à une étude globale portant sur les besoins en capital humain nécessaire au développement du Maroc. Qui sont ces compétences installées à l'étranger ?

RITA ZOUGARI : Les compétences, le talent, le savoir-faire sont pour le Maroc une valeur ajoutée primordiale pour son développement durable. La communauté marocaine à l'étranger, de plus en plus formée et qualifiée, représente un potentiel de compétences de savoir-faire et un atout considérable pour le développement du pays : 17% des MRE actifs occupent des professions scientifiques intellectuelles et managériales qualifiées, 54% s'activent dans les secteurs de l'enseignement, la santé, la communication, la gestion et le commerce. Ayant conscience de l'importance du rôle de la communauté marocaine à l'étranger, le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger (MCMRE) a choisi de faire de la mobilisation de ces compétences l'un des axes prioritaires de son plan quinquennal 2008-2012.

Lire la suite de l'entretien :

http://www.lematin.ma/Actualite/Supplement/Article.asp?origine=sel&idr=912&id=157130&utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+lematin+%28LE+MATIN.ma%29

Belgique

COMMUNIQUE



Musulmans Progressistes vous informe qu'il compte porter plainte suite à la publication sur le site du groupe d'action "Vlaams Comité voor Ex-moslims" d'un article intitulé "Moslims, de nazi's van vandaag" qui signifie "Les musulmans, les nazis d'aujourd'hui".

Cette phrase ordurière qui implique des sous-entendus plus que douteux nous pousse à réagir car indépendamment du fait que chaque communauté ait son lot de marginaux extrémistes, il n'en reste pas moins que la grande majorité des musulmans soit tout à fait pacifique et attachée aux valeurs démocratiques, loin de l'idéologie totalitaire nazie.

Musulmans Progressistes appelle donc le Centre de l'Egalité des Chances à intervenir et invite M. Peter Velle à ne plus diffuser des propos aussi nauséabonds à l'encontre des citoyens Belges de confession musulmane, car ils enferment ainsi tout musulman dans un schéma sans nuance.

Benyekhlef Fouad

Musulmans Progressistes - +32(0)488/23.65.54
benyekhlef.fouad@gmail.com
musulmans.progressistes@gmail.com
www.musulmansprogressistes.be

« Quelles pistes pour une insertion des primo-arrivants sur le marché du travail légal ? »

Working paper, série Citoyenneté, Octobre 2011



Il est désormais admis en Europe que le travail constitue un des facteurs fondamentaux pour l'intégration réussie des ressortissants de pays tiers. Or, les migrants et en particulier les primo-arrivants, sont confrontés à des obstacles parfois très lourds dans leurs tentatives d'intégrer le marché de l'emploi. Rien d'étonnant alors à ce que les primo-arrivants soient beaucoup plus exposés au chômage, à des emplois précaires ou au travail illégal. Comment dès lors faire en sorte que les primo-arrivants puissent intégrer plus facilement le marché légal du travail en Europe ? Telle est la question posée par Pour la Solidarité dans ce nouveau Working Paper.

Pour la Solidarité est également l'auteur d'une importante étude consacrée à l'intégration des primo-arrivants. Au travers de cette étude, menée avec le soutien du Fonds européen d'intégration pour les ressortissants des pays tiers, Pour la Solidarité a souhaité montrer en quoi les pouvoirs publics, les entreprises (classiques et de l'économie sociale) et le secteur associatif contribuent et pourraient contribuer plus ou mieux à l'amélioration des conditions d'accueil des primo-arrivants. L'étude débouche sur quelques recommandations concrètes ainsi que sur la définition d'indicateurs permettant de mesurer l'intégration des primo-arrivants. L'étude sera publiée sous forme de cahier début octobre.

Téléchargez le working paper (PDF) - 1.1 Mo) :
http://www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/wp_primo_arrivants.pdf

Un centre culturel marocain à Bruxelles



C'est dans un bâtiment faisant partie du patrimoine historique de Bruxelles que la culture marocaine s'est invitée en territoire belge.
Ancien QG artistique, le bâtiment de la Gaîté était un cabaret jusque dans les années 80, puis une discothèque.

Lire la suite : http://www.ccme.org.ma/fr/images/stories/Actuel_Bruxelles.pdf

Soupçons de discriminations à l'ULB L'ULB soupçonnée de discrimination



Une circulaire interne à l'ULB, rédigée par la directrice des inscriptions de l'université en juin dernier, demande aux jurys d'admissions de ne pas évaluer les dossiers des étudiants provenant hors de l'Union européenne, rapporte mardi Le Soir.

"Et quand ils le feront, ce sera consciemment hors des délais d'attribution des visas", insiste Gérald Renier, au nom des étudiants FGTB.

Cette initiative se voudrait une "réponse" à l'engorgement informatique rencontré par le nouveau système Smiley.

Pour Gérald Renier, le document est une incitation à discriminer les étudiants étrangers extracommunautaires. Plutôt que de trouver une solution pour pallier les carences du système informatique, "les autorités ont préféré faire payer l'addition aux étudiants les plus vulnérables".

Selon Edouard Deluelle, président adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, la circulaire semble être une infraction à la loi anti-discrimination du 10 mai 2007. Il enverra un courrier dès mardi à l'ULB pour soulever le problème.

Du côté de la direction de l'ULB, on préfère parler de "problème de traitement" plutôt que de discrimination. Elle affirme que seuls les étudiants dont le dossier n'était pas en ordre ont été lésés au final. Et promet qu'ils seront prioritaires à la rentrée prochaine.

Belga 04/10/11

Communiqué de presse

Personnes d'origine étrangère et citoyenneté

Visite du Sénat Belge, Rue de Louvain 13, le lundi 10 octobre 2011 à 12h30



A l'initiative de Fatima SAIDI, Sénatrice et Echevine de l'Egalité des Chances à Evere, Madame Eliane LEPOIVRE-DAELS (Echevine de la Population à Evere) et Monsieur Rudi VERVOORT (Député-Bourgmestre d'Evere) recevront, le lundi 10 octobre 11 à 12h30, un groupe de personnes issues de l'immigration, pour leur faire visiter le Palais de la Nation et leur expliquer les grandes lignes du fonctionnement des assemblées et des processus décisionnels au niveau fédéral.

Cette visite se effectue dans le cadre de la semaine de la démocratie locale et a été conçue comme un outil pédagogique et comme un moyen de transformer le lieu étudié en lieu de rencontre. Cette réappropriation de l'espace où se joue la démocratie au jour le jour (Palais de la Nation, Sénat, Parlement régionaux, Maison communale, etc.) permet aussi par extension de restituer un pan de leur identité et de leur fierté à des personnes qui ont contribué activement à construire notre pays.

Cette visite s'adresse au public issu de l'immigration car il prend peu ou prou la parole en tant que citoyen. En effet, malgré le fait qu'ils résident en Belgique depuis des décennies, bon nombre de personnes issues de l'immigration manquent de connaissances du fonctionnement de la société belge et de ses institutions. Outre la complexité institutionnelle de notre pays, ce phénomène

s'explique aussi parce que les premières vagues migratoires, motivées par des raisons économiques, se componaient essentiellement de travailleurs peu ou pas scolarisés. Ensuite parce qu'à leur arrivée en Belgique, une très grande majorité d'entre eux étaient persuadés qu'ils retourneraient au pays. Ajoutons que ces personnes pas ou faiblement scolarisées avaient (ou ont parfois toujours) une connaissance insuffisante du français et/ou du néerlandais, ce qui ne facilite guère l'accès à l'information, à la communication et à la participation citoyenne.

Leur permettre d'accéder au cœur des institutions de leur pays d'adoption et d'en comprendre le fonctionnement est l'objectif poursuivi pour l'ouverture de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale.

Pour information

La "Semaine Européenne de la Démocratie Locale" (SEDL) est une initiative du Conseil de l'Europe consistant en événements locaux et nationaux organisés dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe par les collectivités locales. Cette semaine est un temps de rencontre qui vise à renforcer les connaissances des citoyens de leurs collectivités locales et à promouvoir leur participation à la vie politique. L'objectif est à la fois de transcender la barrière symbolique entre les élus de la nation et les citoyens mais aussi dans le même temps de re/tisser les liens concrets de proximité en les faisant se rencontrer autour de questions publiques.

Pour plus d'informations : Fatiha SAIDI : Sénatrice-Echevine : 0473/742.407
Nicolas GHEUDE : Assistant parlementaire : 0487/170.830

Europe

G8 □ Aide financière de 80 milliards de dollars aux pays du printemps arabe



Une réunion des ministres des finances des pays du G8 se tient à Marseille, participe également à ce rendez-vous les institutions financières internationales, les banques régionales et trois fonds arabes, tous ont décidé de doubler leur aide financière aux pays du printemps arabe.

Les principaux bénéficiaires de cette aide sont l'Egypte et la Tunisie mais aussi le Maroc et la Jordanie. Les pays riches se sont engagés à verser 38 milliards de dollars (près de 28 milliards d'euros) aux gouvernements de ces pays en voie de démocratisation. Cette aide viendra vite, d'ici fin 2013, a assuré François Baroin ministre français de l'économie, et la Libye y sera également associée. Une enveloppe qui va être doublée à travers les accords bilatéraux pour atteindre au total près de 80 milliards de dollars.

Source : Maghreb Info

Les 300 000 morts de la guerre contre le terrorisme



Les attentats du 11 septembre 2001 avaient fait 2 996 victimes, dont 343 sapeurs-pompiers, et 59 policiers, venus secourir les victimes enfermées dans les tours du World Trade Center. La guerre contre le terrorisme lancée par George W. Bush Jr a, elle, entraîné la mort d'au moins 227 000 personnes, ou plus de 300 000 selon d'autres estimations, dont 116 657 civils (51%), de 76 à 108 000 islamistes, insurgés ou talibans (34-36%), 25 297 soldats des forces loyalistes en Irak et en Afghanistan (11%), et 8 975 soldats américains, britanniques et autres nations de la coalition (3,9%).

Lire la suite : <http://owni.fr/2011/05/02/les-300-000-morts-de-la-guerre-contre-le-terrorisme/>

Halte au poison de la haine anti-musulmans

Point de vue | 12.09.11 | 13h55 □ Mis à jour le 12.09.11 | 15h38

En Norvège, la personne qui a tué 77 êtres humains le 22 juillet avait un objectif bien précis : chasser les musulmans et éliminer la jeune génération d'un parti politique favorable à une démocratie multiculturelle.



Anders Behring Breivik préparait l'attentat à la bombe et le massacre depuis plusieurs années. Ses propres écrits montrent comment il a développé son absurde islamophobie par le biais d'échanges sur Internet.

Ce qu'il a écrit ou simplement copié est, en grande partie, la reprise de propos racistes et haineux contre les musulmans et les migrants originaires de Turquie, des pays arabes et d'Asie qui, non seulement sont devenus très courants sur un certain nombre de sites Internet, mais sont aussi fréquemment tenus, de nos jours, dans le débat public sur l'ensemble du continent européen.

Lire la suite :

http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/09/12/halte-au-poison-de-la-haine-anti-musulmans_1571032_3232.html

Controverse: les musulmans premières victimes du terrorisme



L'émission Controverse était consacrée aux attentats du 11 septembre. Une attaque de cette ampleur est-elle encore possible? Comment les musulmans de Belgique ont vécu ces attaques et quelles furent les répercussions sur leur quotidien? Voici les questions auxquelles les invités ont tenté de répondre.

Lire la suite de l'article et voir la vidéo :

<http://www.rtl.be/info/magazinesdelaredaction/Controverse/822133/controverse-les-musulmans-premieres-victimes-du-terrorisme>

Allemagne

Les diplômes étrangers désormais mieux reconnus

(©dpa/pa)

Cela va changer la vie de quelque 300 000 personnes en Allemagne. Le 29 septembre, le Bundestag a entériné un projet de loi améliorant la reconnaissance des diplômes et des qualifications obtenus à l'étranger. Chacun a désormais le droit d'ouvrir un dossier pour faire constater ses acquis.

Lire l'article :

http://www.cidal.diplo.de/Vertretung/cidal/fr/_pr/actualites/nq/2011_10/2011_10_05_Abschluss_Z

Une étude explore les incompréhensions entre les jeunes immigrés et l'école

(©dpa / pa)

C'est un fait : les enfants et adolescents issus de l'immigration souffrent plus souvent de difficultés scolaires que la moyenne. Mais est-ce pour autant l'effet d'une discrimination objective, à l'heure où un Allemand sur cinq possède des racines étrangères ?

Lire l'article

http://www.cidal.diplo.de/Vertretung/cidal/fr/_pr/actualites/nq/2011_10/2011_10_06_KAS_Studie

FRA identifies migrants' barriers to healthcare (11 October, Vienna)

Le 29 septembre 2011, dans le cadre du cinquième Séminaire de Varsovie sur les droits de l'homme organisé par la présidence polonaise de l'Union européenne du 29 septembre au 1er octobre 2011, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne a présenté son rapport intitulé «Respect et protection des personnes appartenant à des minorités: 2008-2010». Ce rapport a été établi à la demande du Parlement européen et porte sur les personnes appartenant à des minorités ethniques, linguistiques, nationales ou d'autres minorités. Il s'appuie sur des informations collectées entre 2008 et 2010 et donne un aperçu des récentes initiatives de l'UE ainsi que des changements intervenus depuis l'entrée en vigueur en 2009 du traité de Lisbonne, qui accorde une importance sans précédent à la protection des minorités.

Lire le rapport :

http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/publications/publications_per_year/2011/pub-respect-protection-minorities_en.htm

La carte bleue européenne pour les étrangers hautement qualifiés

Le décret du 7 septembre pris pour l'application de la loi relative à l'immigration, vient préciser les conditions de délivrance de la carte bleue européenne, qui autorise les ressortissants hors UE à exercer une activité professionnelle au sein de l'UE.

La carte bleue européenne

La loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, prévoyait la mise en œuvre de cette Carte Bleue Européenne.

Le décret pris pour l'application de cette loi est paru le 6 septembre 2011.

La carte bleue européenne a été mise en place pour les citoyens non-européens hautement qualifiés souhaitant travailler dans un état membre européen.

Elle permet à son détenteur de se déplacer librement, de vivre et de travailler au sein de l'Union Européenne.

L'étranger qui souhaite obtenir cette carte de séjour doit :

- Soit être titulaire d'un diplôme sanctionnant au moins trois années d'études supérieures, soit bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans;
 - Justifier d'une rémunération annuelle brute minimale (au moins égale à une fois et demie le salaire moyen annuel de référence fixé par arrêté) ;
 - Etre titulaire d'un contrat de travail d'une durée d'au moins un an visé par l'autorité administrative ;
- La Carte Bleue Européenne sera valable 3 ans, renouvelables.

Source : Eurojuris 4/10/2011

Bonne nouvelle pour le droit de vote des étrangers aux élections locales



Communiqué collectif Votation citoyenne Le collectif Votation citoyenne se félicite du résultat des élections sénatoriales : désormais une majorité des sénatrices et sénateurs est favorable au droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers extra-communautaires aux élections locales en France. Ce basculement politique ouvre la voie à un pas supplémentaire vers un suffrage réellement universel.

Lire la suite :

<http://www.idh-france.org/Bonne-nouvelle-pour-le-droit-de>

Bienvenue à l'observatoire européen des inégalités

Ce vendredi 7 octobre sera lancé à Paris l'Observatoire européen des inégalités, Inequality Watch. Aux partis, aux associations, aux syndicats, aux citoyens de se saisir de cet outil pour mener les luttes et obtenir les résultats qui s'imposent.

Lire la suite.

<http://tr1.bp51.net/r5.aspx?GV1=JKYG02MXXXXX000760010869000GW6VD&mpvrs=0000ACB80547DCFB4>

La personnalité du mois

Nom : Samadi

Prénom : Abdelkhalak

Etat civile : marié

Nombre d'enfants : 2
 Lieu de naissance : Tanger
 Domicile : Vilvoorde - Belgique



Depuis sa naissance, Abdelkhalak Samadi a vécu à Tanger auprès de ses parents dans la Kasbah, lieu de villégiature pour beaucoup de touristes à la découverte du mystère de la Médina et son architecture ainsi qu'attirés par les trésors de son histoire millénaire. Abdelkhalak a suivi ses études dans les écoles suivantes : Alboghaz, Hassan II, Okba Ibn Nafea, Ecole Hafsa et Ibn Abar.

A la Kasbah de Tanger, depuis sa tendre enfance il a côtoyé des touristes étrangers qui visitaient cette ville historique, mythique et mystérieuse. Beaucoup d'Européens y vivaient en permanence, dont des écrivains et des peintres de renommée internationale.

A 14 ans, et surtout pendant les vacances scolaires, il a commencé à travailler dans le palais de la femme la plus riche du monde, Mme Barbara Hutton. A 17 ans il a commencé à travailler chez kom Phorbes, le multimilliardaire dans son palais Almandoub à Marshan. A cet âge, il a quitté sa ville natale pour la ville de Paris où il a demeuré de 1984 à 1987. Après il est allé en Espagne, en Catalogne où il a vécu jusqu'en 1991. Depuis lors il a échoué en Belgique où il vit avec son épouse et ses deux enfants.

Lire la suite : http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=699

Agenda

Islam et les musulmans dans les programmes télévisés en Europe
 ISESCO et le Ministère des Habous et des affaires islamiques de l'Etat du Koweït vous invite à un séminaire :
 « Les moyens de remédier aux stéréotypes sur Islam et les musulmans dans les programmes télévisés en Europe. »
 Du 16 au 18 Septembre 2011
 en partenariat avec l'Institut Islamique pour le Développement et la Recherche (Gent-Belgique) et l'Union euro-méditerranéenne des journalistes arabes (Bruxelles-Belgique).

Programme:

Vendredi 16 septembre 2011 :

10h00-11h00 : 1ière séance et inscription des groupes

11h30-12h30 : visite et rencontre avec les journalistes du service de presse de la commission européenne, suivie d'une petite pause

13h00 : visite du Parlement européen

14h00-15h00 : pause

17h30 : ouverture officielle du séminaire avec

- un mot du Dr. Brahim Laytouss (IDARA)
- un mot du Dr. Benmehjoub Bensaïed (ISESCO)
- un mot de M. Driss Macha (Union euro-med des journalistes arabes)
- un mot de Mme Fouzia Talhaoui (IMAMS)
- un mot du Prof. Luc Goossens (Université d'Anvers)
- un mot de Mme la Ministre en charge de l'Audiovisuel flamand, Mme Ingrid Lieten
- un mot de Mme la Ministre en charge de l'audiovisuel en Communauté française, Mme Fadila Laanan
- un mot de M. Filip Voets (Conseil des Journalistes)
- un mot de Mme Maria Laura Franciosi
- un mot de M. Thomas Friedrich
- un mot de M. Filip Voets

Samedi 17 septembre 2011 :

10h00-13h30 : Atelier avec pause café

13h30-15h00 : repas

15h00-18h00 : atelier avec pause café

18h30 : sortie/visite de Bruxelles, suivie par un dîner

Dimanche 18 septembre 2011 :
10h00-13h00 : conclusions et communiqué pour la presse et fin du séminaire.

Adresse :Press Club - Rue Froissart 95 -1040 Bruxelles

38e Festival International du Film Indépendant Vitrine des cinémas du monde

Le 38 ème Festival International du Film Indépendant de Bruxelles (FIFI) ouvrira ses portes du 1 au 6 novembre 2011 au Centre Culture Jacques Franck, Chaussée de Waterloo, 94 à 1060 Bruxelles.

Comme chaque année, le FIFI a sélectionné les meilleurs films arabes. Parmi les films présentés de nombreuses premières.

Le programme en quelques points :- CHOUMICHA sera membre du jury internationale

□Focus sur la révolution en Egypte avec le film "18days" en présence de l'acteur KHALED ABOL NAGA, MARIAM ABOU OUF et YOSRA EL LOZY.

□L'actrice HAFSIA HERZI sera la présidente du jury international + projection de son premier film "RODBA"

□Soirée marocaine le vendredi 4 novembre à 22h : première benelux du film marocain "Sur la planche" de Leila Kilani. En présence de la réalisatrice.

Synopsis

La Planche du titre est multiple, elle est tremplin, plongeoir ou planche à requins. C'est l'histoire d'une « fraternité » en danger, l'histoire d'un quatuor : celle de quatre filles en course, faite d'amour, de choix, de destins fracassés. Elles sont les personnages d'un film noir sous les auspices conflictuels du rêve du mondialisme.

Plus d'infos : www.centremultimedia.org/fifi

« Histoire de Belgique et migrations »

Carhima asbl propose une formation en deux parties ayant pour thème « Histoire de Belgique et migrations » et qui aura lieu dans le cadre des « Midis de Carhima ». Celle-ci s'adresse à tout public adulte et particulièrement, aux enseignants.

Durant cette formation, l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours), surtout dans ses aspects sociaux, économiques et démographiques sera « revisitée » afin d'y intégrer l'histoire des migrations et plus particulièrement, l'histoire de l'immigration maghrébine, dans le cadre belge et dans un cadre géopolitique plus large.

Les participants mettront en perspective leur propre histoire de vie, dans celle de la Belgique, de Bruxelles, de leur quartier. Notre pédagogie sera basée sur les méthodes actives et l'animation sera axée, notamment, sur la construction collective d'une ligne du temps confrontant les parcours personnels et les événements historiques généraux. Il est demandé aux participants d'apporter, si possible, des photographies liées aux moments pointés sur la ligne du temps tandis que nous apporterons des documents d'époque (coupures de presse, magazines, photos d'époque) provenant plus particulièrement des archives de la Ville de Bruxelles et permettant aux participants de confronter l'image au récit, au souvenir, à la mémoire.

Dates : 12 octobre (réservation avant le 10) et 26 octobre 2011 (réservation avant le 24)

Horaire : de 12h45 à 14h -

Lieu : Espace Magh, 17 rue du Poinçon, 1000 Bruxelles

Prix : 5 euros par séance (boisson et sandwich inclus (fromage ou filet de dinde)) à verser sur le compte : 779-5981221-41 ou BE88 7795 9812 2141

Réservation et information : Mohammed BOUKOURNA - Xavier CLAUS: 0472 21 41 84 □ 02 274 05 19 - E-mail : carhima@hotmail.fr

Anne FRENNET- DE KEYSER, Présidente

Alimentation des migrants : connaître pour mieux intervenir

**L'alimentation pour de nombreuses personnes migrantes reste un sujet de préoccupation.
L'on mange très souvent des plats traditionnels, de façon répétitive; gras ou trop épicé.**

Cela convient-il au rythme de vie, au climat, à la santé ?
Quel est l'impact de l'authenticité du bien exotique ?
Quelle méthodologie et quelle théorie sur le changement alimentaire ?

Des experts de terrain en parlent, avec des témoignages éclairants.

Date : Le mercredi 12 octobre 2011 de 16h à 18h
Lieu: Hôtel de Ville-salle de Conférence
Adresse: Grand-Place, 1000 Bruxelles
Public: à partir de 12 ans
Internet: <http://www.femmesafricaines.org/>

Pourquoi l'Afrique si riche est-elle si pauvre ?

Mme Benarab-Attou, Eurodéputée les Verts/ALE, membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Délégation pour les relations avec le Parlement panafricain, a le plaisir de vous inviter au débat :

"Pourquoi l'Afrique si riche est pourtant si pauvre? De la responsabilité des élites africaines"

Date : Le Mardi 18 Octobre de 18h00 à 20h00
Lieu : Au Parlement Européen (ASP A1E3)
Adresse: Rue Wiertz, 1000 Bruxelles

Intervenants:

- Pierre Bamony, Docteur et Professeur en Philosophie et Docteur en anthropologie, auteur de 'Pourquoi l'Afrique si riche est pourtant si pauvre?' (2010)
- Denis de Montgolfier, Journaliste d'investigation et Professeur à l'Ecole Centrale Paris et à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, auteur de 'Africa Crocodiles, récit de meurtres présidentiels' (2011). Dans une logique de remise en cause de nos politiques européennes de développement et sans nier la responsabilité des élites politiques occidentales, les intervenants relèveront le défi de proposer de nouvelles pistes de réflexion sur les questions de pauvreté en Afrique.

(*Débat organisé en français)

Pour vous inscrire, merci de nous contacter à l'adresse suivante: malika.benarab-attou@europarl.europa.eu et d'indiquer vos nom, prénom et date de naissance.

Téléphone: 02 28 47 876
Public: à partir de 16 ans
Internet: <http://www.malika-benarab-attou.eu>

Entre multiculturalisme et populisme

par Caroline FOUREST

Organisé par l'asbl Le Pied de la Lettre

Date : le dimanche 16-10-2011 à 11 h
Tarifs : adultes : 8 euro, - 26 ans, + 65 ans, Carte Culture, demandeurs d'emploi : 5 euro
Lieu : Théâtre de Wolubilis, Cours Paul-Henri Spaak 1, 1200 Bruxelles

Renseignements:

Le Pied de la Lettre - Tél: 02 761 60 16 - v.lozer@woluwe1200.be -- a.derbaki@woluwe1200.be

Journée Nationale de la Femme

A l'occasion de la Journée Nationale de la Femme Marocaine, l'ASBL Marocains.be rend hommage dignement à la femme marocaine en organisant un rassemblement :

Date : le lundi 10 octobre 2011 de 18h00 à 20h00.

Lieu : les marches de la Bourse

En 2008, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a décrété le 10 octobre de chaque année « Journée Nationale de la Femme Marocaine » en commémoration du 10 octobre 2003, date de l'annonce par Sa Majesté le Roi de la réforme du Code de la Famille devant le Parlement.

A la Journée Mondiale de la Femme célébrée le 8 mars, s'est ajoutée la Journée Nationale de la Femme Marocaine; rendez-vous à ne pas manquer par tous les défenseurs des droits de la femme. Cette commémoration permet au Maroc de dresser le bilan sur ce qui reste à réaliser pour que les femmes puissent participer pleinement au développement de la société marocaine de la même manière que les hommes.

Certes le Maroc a réalisé de nombreuses avancées pour améliorer la condition de la femme dans son quotidien, néanmoins des efforts restent à fournir pour les femmes du milieu rural en particulier dans les zones montagneuses et éloignées. Cette journée rappelle le combat engagé par les femmes sur tous les fronts depuis des années pour l'égalité.

Mlle Ghithah BENNIS
A.S.B.L Marocains.be
Coordinatrice Jeunesse & Sports

Séminaire de formation

LIGUE ISLAMIQUE INTERCULTURELLE DE BELGIQUE

THÈME : Histoire de l'évolution du droit musulman.

INTERVENANT : Dr. Hassan AMDOUNI

QUAND ? Samedi 15 octobre 2011 de 9h à 17h.

Infos & inscriptions : seminaire.droit.musulman@gmail.com

Date limite d'inscription : 10 octobre 2011.

P.A.F : 7 euro

Programme de la journée

□ 09h00: Accueil (Petit déjeuner possible)

09h30: Intervention du Pr. H. AMDOUNI : 1ère partie

Introductions, les définitions

La législation à l'époque du Prophète (Paix sur lui)

L'Ijtihad des Compagnons à l'époque du Prophète (Paix sur lui)

11h30 : Débat.

□ 12h00: Pause déjeuner (Restauration possible sur place)

□ 12h45: Intervention du Pr. H. AMDOUNI : 2ème partie

L'Ijtihad (Le Droit) à l'époque des Califes bien guidés et à l'époque des Tâbi'oûn et de leurs Tâbi'în

□ 14h15: Débat.

14h45: Pause café+ Prière de Dohr.

□ 15h15: Intervention du Pr. H. AMDOUNI : 3ème partie

L'époque du conformisme et l'état du Droit musulman de nos jours

16h30: Débat.

□ 17h00: Mot de clôture.

« Il existe des évènements dévastateurs dans la vie d'un toxicomane, qui sont liés aux drogues. Par exemple, la personne a perdu son meilleur ami à cause des drogues. Ou elle a perdu sa femme, ses enfants. Une famille peut examiner la vie du toxicomane et trouver des milliers de raisons de cesser de prendre des drogues. Malheureusement, ces raisons ne sont pas réelles aux yeux du toxicomane.
» <http://www.vivresansdrogue.com/InterventionFamille.htm>

Dans ce cadre, Siréas vous invite à participer à une animation le 10 octobre 2011 à 13h30
Rue Champ 5 - 1050 Bruxelles

Thème : « Usages de drogues : entre plaisir et dépendances »

Interventions du : l^easbl LE Pélican

Mme V. TELLER, Responsable de projets prévention et Mme J. VILLET, Criminologue et Responsable de la réinsertion

Pourquoi consomme-t-on des drogues?

Les différents usages : de l^eexpérience à la dépendance

Aides et ressources

Quelles préventions?

Entrée gratuite sans réservation

Siréas asbl □ secteur Education Permanente

Rue de la Victoire, 34 □ 1060 Bruxelles

02/537.94.52 □ Fax : 02/537.36.48

Personnes de contact : Naïma Nassir : 02/537.94.52

Siège social : rue du Champ de Mars 5 □ 1050 Bruxelles

<http://www.sireas.be>

Avec le soutien du Ministère de la Communauté française

Sufi Night : Nuit mystique, nuit magique

Chaque année, la Sufi Night rassemble à Bruxelles le meilleur de la musique soufie du Pakistan, d^eAlgérie et de Turquie. Au programme de cette nouvelle édition : derviches dansants et chants spirituels, une exposition, des conférences et un concert de Mercan Dede, qui mixe tradition et expérimentation électronique.

Date : le vendredi 30.09.2011

Programme

Ahmet Özhan (Turquie)

Asif Ali Khan & Party (Pakistan)

Orchestre Radwân de Tlemcen (Algérie)

Prix : euro 30 □ 25 □ 20 □ 15

Annelien Mallems : +32 (0)2 507 84 48 -- annelien.mallems@bozar.be

PALAIS DES BEAUX-ARTS : www.bozar.be

23 rue Ravenstein, 1000 Bruxelles

BOZAR Tickets : + 32 (0) 2 507 82 00

Débat

Par la présente, nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée-débat consacrée aux droits de l^eHomme à l^eéchelon local, qui se tiendra dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale.

Cette soirée, initiée par la Section locale d^eAmnesty International et par la Commune de Schaerbeek, aura lieu le jeudi 13 octobre, à partir de 20h, dans la salle du Conseil. Elle se tiendra en présence de Philippe Hensmans, Directeur de la section francophone d^eAmnesty International, et de représentants des différentes formations schaerbeekaises.

Il importe que les citoyens de notre commune soient bien représentés à cette soirée, qui leur est consacrée. Permettez-nous également de vous inviter à faire suivre cette information vers toutes les personnes susceptibles d^eêtre intéressées.

Dans l^eattente de vous voir à l^eoccasion de cette soirée-débat, nous vous prions d^eagréer,
Madame, Monsieur, l^eexpression de nos sentiments distingués.

Tamimount Essaïdi, Echevine de l'Intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité
Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek

PALESTINE

Le Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e (CJPP5) organise une réunion publique avec Alain Gresh, directeur adjoint du Monde diplomatique, le jeudi 13 octobre à 19 h 30 autour de la situation géopolitique au Proche-Orient dans le contexte du « printemps arabe » et tout particulièrement avec la demande de reconnaissance de la Palestine par les Nations unies.

A la Maison Fraternelle, 37, rue Tournefort, Paris 5e.
(Entrée libre et gratuite (libre participation aux frais)).

□Les nuits Mosaïque□

Un festival unique en Belgique ! Deux jours fantastiques de fête avec les plus grands artistes orientaux.

Un festival musical urbain dédié à la musique orientale dans toute sa diversité.

Dates : le jeudi 20 octobre 2011 et le mercredi 20 octobre

Plus d'infos : www.lesnuitsmosaïque.be

Infos groupes et réservations : +32 471 06 04 04

Tarif spécial groupe : 25 euro net donnant droit au Festival Mosaïque du vendredi 21 octobre ainsi qu'à la Mosaïque Party la veille,

Ce festival crée une opportunité majeure de promouvoir la diversité en donnant une vision positive et en créant une vraie dynamique entre populations intégrées ici et belges d'origine. La programmation mélangera artistes orientaux et francophones en vue de renforcer les liens sociaux et culturels entre les peuples. □Les nuits Mosaïque□ veulent mettre en évidence l'apport du métissage culturel en Belgique et ailleurs, dans la perspective du mieux se connaître et du vivre ensemble.

Il s'agit de donner l'occasion, trop rarement saisie, d'échanger, de construire des relations durables et de soutenir les valeurs, attitudes et comportements positifs entre citoyens du Nord et du Sud. Le festival □Les nuits Mosaïque□ est une initiative concrète qui permettra la mobilisation d'une équipe autour de citoyens et de communautés engagés en faveur d'un modèle de société multiculturelle et solidaire.

Mosaïquement vôtre, Lara Cowez

Archives Dounia News

Semaine en cours : <http://www.dounia-news.com/>

Archives thématiques : http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php

Editoriaux : <http://akhbardounia.wordpress.com/>

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).
Splio Free, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.

